



MOTOROLA

RF Energy Exposure and Product Safety Guide for Mobile Two-Way Radios installed in Vehicles or as Fixed Site Control Stations

ATTENTION!

Before using this radio, read this guide which contains important operating instructions for safe usage and RF energy awareness and control for compliance with applicable standards and regulations.

The information provided in this document supersedes the general safety information contained in user guides published prior to **January 2008**.

Motorola Solutions, Inc.
1303 E. Algonquin Rd., Schaumburg,
IL 60196, U.S.A.

MOTOROLA, MOTO, MOTOROLA SOLUTIONS and the Stylized M logo are trademarks or registered trademarks of Motorola Trademark Holdings, LLC and are used under license. All other trademarks are the property of their respective owners.

© 2014 Motorola Solutions, Inc. All rights reserved.
Printed in

RF Energy Exposure Awareness and Control Information, and Operational Instructions for FCC Occupational Use Requirements

NOTICE: This radio is intended for use in occupational /controlled conditions, where users have full knowledge of their exposure and can exercise control over their exposure to meet FCC/ICNIRP limits. This radio device is NOT authorized for general population, consumer or any other use.

This two-way radio uses electromagnetic energy in the radio frequency (RF) spectrum to provide communications between two or more users over a distance. It uses radio frequency (RF) energy or radio waves to send and receive calls. RF energy is one form of electromagnetic energy. Other forms include, but are not limited to, sunlight and x-rays. RF energy, however, should not be confused with these other forms of electromagnetic energy, which when used improperly, can cause biological damage. Very high levels of x-rays, for example, can damage tissues and genetic material.



PMLN7262A



MN001463A01-AA



Experts in science, engineering, medicine, health and industry work with organisations to develop standards for safe exposure to RF energy. These standards provide recommended levels of RF exposure for both workers and the general public. These recommended RF exposure levels include substantial margins of protection.

All Motorola two-way radios are designed, manufactured and tested to ensure they meet government-established RF exposure levels. In addition, manufacturers also recommend specific operating instructions to users of two-way radios. These instructions are important because they inform users about RF energy exposure and provide simple procedures on how to control it.

Please refer to the following Web sites for more information on what RF energy exposure is and how to control your exposure to assure compliance with established RF exposure limits.

<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety/rf-faqs.html>

<http://www.osha.gov/SLTC/radiofrequencyradiation/index.html>

Federal Communications Commission Regulations (US markets only)

The FCC rules require manufacturers to comply with the FCC RF energy exposure limits for mobile two-way radios before they can be marketed in the U.S. When two-way radios are used as a consequence of employment, the FCC requires users to be fully aware of and able to control their exposure to meet occupational requirements. Exposure awareness can be facilitated by the use of a label directing users to specific user awareness information. Your Motorola two-way radio has an RF exposure product label. Do not remove this RF exposure label from the device. Also, your Motorola user manual, or separate safety booklet, includes information and operating instructions required to control your RF exposure and to satisfy compliance requirements.

Compliance with RF Exposure Standard

Your Motorola radio is designed and tested to comply with a number of national and international standards and guidelines (listed below) regarding human exposure to radio frequency electromagnetic energy.

This radio complies with IEEE and ICNIRP exposure limits for occupational/controlled RF exposure environments at duty factors of up to 50% talk – 50% listen and is authorised by the IEEE/ICNIRP for occupational use only.

In terms of measuring RF energy for compliance with these exposure guidelines, **your radio antenna radiates measurable RF energy only while it is transmitting (during talking), not when it is receiving (listening) or in standby mode.**

Your Motorola two-way radio complies with the following RF energy exposure standards and guidelines:

- United States Federal Communications Commission (FCC), Code of Federal Regulations; 47 CFR et seq.
- FCC, OET Bulletin 65
- Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE) C95.1
- International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (ICNIRP)
- Ministry of Health (Canada) Safety Code 6
- Industry Canada RSS-102

RF Exposure Compliance and Control Guidelines and Operating Instructions

To control exposure to yourself and others and to ensure compliance with the RF exposure limits, always adhere to the following procedures.

Guidelines:

- User awareness instructions should accompany device when transferred to other users.
- Do not use this device if the operational requirements described herein are not met.

Instructions:

- **Transmit no more than the rated duty factor of 50% of the time.** To transmit (talk), push the Push-To-Talk (PTT) button. To receive calls, release the PTT button. Transmitting 50% of the time, or less, is important because this radio generates measurable RF energy exposure only when transmitting (in terms of measuring for standards compliance).
- **Transmit only when people outside the vehicle are at least the recommended minimum lateral distance away, as shown in Table 1, from the body of a vehicle with a properly installed antenna.** This separation distance will ensure that there is sufficient distance from a properly installed (according to installation instructions) externally-mounted antenna to satisfy the RF exposure requirements in the standards listed above.

NOTE: Table 1 lists the recommended lateral distance for bystanders in an uncontrolled environment from the body of a vehicle with an approved, properly installed transmitting antenna (i.e monopoles over a ground plane, or dipoles) for mobile radios installed in a vehicle.

Table 1 *Recommended Minimum Lateral Distance from Vehicle Body*

Minimum Lateral Distance from Vehicle Body
3 feet (90 centimeters)

Mobile Antenna Installation Guidelines

- These mobile antenna installation guidelines are limited to metal body motor vehicles or vehicles with appropriate ground planes.
- Antennas should be installed in the centre area of the roof or the trunk lid taking into account the bystander exposure conditions of backseat passengers and according to the specific instructions and restrictions in the Radio Installation Manual along with the requirements of the antenna supplier.
- Trunk lid installations are limited to vehicles with clearly defined flat trunk lids, and in some cases, to specific radio models and antennas. See the Radio Installation Manual for specific information on how and where to install specific types of approved antennas to facilitate recommended operating distances to all potentially exposed persons.
- **Use only Motorola-approved supplied antenna or a Motorola approved replacement antenna.** Unauthorised antennas, modifications, or attachments could damage the radio and may result in non-compliance with RF Safety Standards.

Approved Accessories

- This radio has been tested and meets the RF Safety Standards when used with the Motorola accessories supplied or designated for this product. Use of other accessories may result in non-compliance with RF Safety Standards.
- For a list of Motorola approved antennas, please see your dealer or local Motorola contact. Your nearest dealer can be found at the following web site: <http://www.motorola.com/Business/US-EN/Business+Product+and+Services/Mobile+Computers/Mobile+Computer+Accessories>.

Additional Information

For additional information on exposure requirements or other training information, visit:
<http://responsibility.motorolasolutions.com/index.php/ourapproach/wirelesscommhealth/>.

Compliance and Control Guidelines and Operating Instructions for Mobile Two-Way Radios Installed as Fixed Site Control Stations

If mobile radio equipment is installed at a fixed location and operated as a control station or as a fixed unit, the antenna installation must comply with the following requirements in order to ensure optimal performance and compliance with the RF energy exposure limits in the standards and guidelines listed on on page 3.

- The antenna should be mounted outside the building on the roof or a tower if at all possible.
- As with all fixed site antenna installations, it is the responsibility of the licensee to manage the site in accordance with applicable regulatory requirements and may require additional compliance actions such as site survey measurements, signage, and site access restrictions in order to insure that exposure limits are not exceeded.

Electromagnetic Interference/Compatibility

NOTE: Nearly every electronic device is susceptible to electromagnetic interference (EMI) if inadequately shielded, designed or otherwise configured for electromagnetic compatibility. It may be necessary to conduct compatibility testing to determine if any electronic equipment used in or around vehicles or near fixed site antenna is sensitive to external RF energy or if any procedures need to be followed to eliminate or mitigate the potential for interaction between the radio transmitter and the equipment or device.

Facilities

To avoid electromagnetic interference and/or compatibility conflicts, **turn off your radio in any facility where posted notices instruct you to do so.** Hospitals or health care facilities may be using equipment that is sensitive to external RF energy.

Vehicles

To avoid possible interaction between the radio transmitter and any vehicle electronic control modules, such as, ABS, engine, or transmission controls, the radio should be installed only by an experienced installer and that the following precautions be used when installing the radio:

1. Refer to the manufacturer's instructions or other technical bulletins for recommendations on radio installation.
2. Before installing the radio, determine the location of the electronic control modules and their harnesses in the vehicle.
3. Route all radio wiring, including the antenna transmission line, as far away as possible from the electronic control units and associated wiring.

Driver Safety

Check the laws and regulations on the use of radios in the area where you drive. Always obey them.

When using your radio while driving, please:

- Give full attention to driving and to the road.
- Pull off the road and park before making or answering a call if driving conditions so require.

Operational Warnings



WARNING

For Vehicles With An Air Bags:
Refer to vehicle manufacturer's manual prior to installation of electronic equipment to avoid interference with air bag wiring. **DO NOT** mount or place a mobile radio in the area over an air bag or in the air bag deployment area. Air bags inflate with great force. If a radio is placed in the air bag deployment area and the air bag inflates, the radio may be propelled with great force and cause serious injury to occupants of the vehicle.

Potentially Explosive Atmospheres
(Explosive atmospheres refer to hazard classified locations that may contain hazardous gas, vapors, or dusts.)

Turn off your radio prior to entering any area with a potentially explosive atmosphere. Sparks in a potentially explosive atmosphere can cause an explosion or fire resulting in bodily injury or even death

The areas with potentially explosive atmospheres include fueling areas such as below decks on boats, fuel or chemical transfer or storage facilities, and areas where the air contains chemicals or particles such as grain, dust or metal powders. Areas with potentially explosive atmospheres are often, but not always, posted.

Blasting Caps and Blasting Areas

To avoid possible interference with blasting operations, turn off your radio when you are near electrical blasting caps, in a blasting area, or in areas posted: "Turn off two-way radio." Obey all signs and instructions.

For radios installed in vehicles fueled by liquefied petroleum gas, refer to the (U.S.) National Fire Protection Association standard, NFPA 58, for storage, handling, and/or container information. For a copy of the LP-gas standard, NFPA 58, contact the National Fire Protection Association, One Battery Park, Quincy, MA.



European Union (EU) Waste of Electrical and Electronic Equipment (WEEE) directive

The European Union's WEEE directive requires that products sold into EU countries must have the crossed out trashbin label on the product (or the package in some cases). As defined by the WEEE directive, this cross-out trashbin label means that customers and end-users in EU countries should not dispose of electronic and electrical equipment or accessories in household waste. Customers or end-users in EU countries should contact their local equipment supplier representative or service centre for information about the waste collection system in their country.



MOTOROLA

Guide sur l'exposition aux radiofréquences et la sécurité du produit pour radios bidirectionnelles mobiles installées dans des véhicules ou comme stations de contrôle à emplacements fixes

ATTENTION!

Avant d'utiliser cette radio, lisez le guide, qui contient d'importantes instructions de fonctionnement pour une utilisation sécuritaire et des informations sur l'exposition aux fréquences radioélectriques, dans le but d'assurer votre conformité aux normes et règlements en vigueur.

Les informations contenues dans ce document remplacent les informations générales de sécurité des manuels de l'utilisateur publiées avant **janvier 2008**.

MOTOROLA, MOTO, MOTOROLA SOLUTIONS et le logotype au M stylisé sont des marques de commerce ou des marques déposées de Motorola Trademark Holdings, LLC et sont utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

© Motorola Solutions, Inc., 2014. Tous droits réservés.

Sensibilisation à l'exposition à l'énergie de RF, moyens de contrôle, et consignes d'utilisation pour conformité aux normes de la FCC en matière d'usage professionnel de cette radio

REMARQUE : Cette radio a été conçue pour un usage professionnel dans un environnement contrôlé, où les utilisateurs sont pleinement conscients de l'exposition à l'énergie de RF à laquelle ils sont soumis et peuvent exercer un contrôle sur cette exposition afin de respecter les limites établies par la FCC. Ce dispositif radio n'est PAS autorisé pour l'ensemble de la population, les consommateurs en général, ni pour une utilisation autre que celle décrite ici.

Cette radio bidirectionnelle utilise de l'énergie électromagnétique dans le spectre de radiofréquence (RF) afin de permettre les communications à distance entre deux utilisateurs ou plus. Elle utilise l'énergie de radiofréquence ou les ondes radio pour émettre et recevoir des appels. L'énergie de RF est une forme d'énergie électromagnétique. Ce type d'énergie se présente sous d'autres formes, notamment la lumière solaire et les rayons X. Il ne faut cependant pas confondre l'énergie de RF avec d'autres formes d'énergie électromagnétique qui, lorsqu'elles sont mal utilisées, peuvent occasionner des dommages biologiques. Des niveaux très élevés de rayons X, par exemple, peuvent endommager les tissus et le matériel génétique.

Des spécialistes dans les domaines des sciences, de l'ingénierie, de la médecine, de la santé et de l'industrie travaillent avec différentes organisations à l'élaboration de normes relatives à l'exposition sécuritaire à l'énergie de RF. Ces normes fournissent les niveaux recommandés d'exposition aux RF, tant pour les travailleurs que pour le public en général. Ces niveaux recommandés d'exposition aux RF comprennent des coefficients de sécurité appréciables.

Toutes les radios bidirectionnelles Motorola sont conçues, fabriquées et testées de manière à garantir leur conformité aux niveaux d'exposition aux radiofréquences établis par les autorités publiques compétentes. Par ailleurs, les fabricants recommandent aux utilisateurs de radios bidirectionnelles de suivre des directives de fonctionnement spécifiques. Ces directives sont importantes puisqu'elles informent les utilisateurs sur l'exposition à l'énergie de RF et proposent des moyens simples pour la contrôler.

Visitez les sites Web suivants pour obtenir plus de renseignements sur ce qu'est l'énergie de RF et sur les moyens de contrôle à prendre afin de respecter les limites établies en matière d'exposition aux radiofréquences.

<http://www.fcc.gov/oet/rfsafety/rf-faqs.html>

<http://www.osha.gov/SLTC/radiofrequencyradiation/index.html>

Réglementations de la Federal Communications Commission (États-Unis uniquement)

Les règlements de la FCC énoncent que les fabricants de radios bidirectionnelles mobiles ne peuvent commercialiser leurs produits aux États-Unis qu'après avoir vérifié leur conformité aux limites d'exposition à l'énergie de RF établies par la FCC. Lorsque les radios bidirectionnelles sont utilisées à des fins professionnelles, la FCC exige que les utilisateurs soient pleinement conscients des effets de l'exposition et qu'ils soient capables de contrôler le niveau d'exposition auquel ils se soumettent afin de répondre aux exigences de leur profession. Vous pouvez contribuer à la sensibilisation des utilisateurs à l'exposition aux radiofréquences en apposant des étiquettes leur offrant une référence vers la source d'information appropriée. Votre radio bidirectionnelle Motorola comporte une étiquette de produit sur l'exposition aux radiofréquences. Ne décollez pas l'étiquette sur l'exposition à l'énergie de RF du dispositif. D'autre part, vous trouverez dans le manuel de l'utilisateur du produit Motorola ou dans la brochure de sécurité fournie séparément, les informations requises et le mode d'emploi permettant de contrôler l'exposition à l'énergie de RF et de garantir le respect des normes.

Conformité aux normes sur l'exposition aux radiofréquences

Votre radio Motorola a été conçue et testée afin de garantir sa conformité aux normes et recommandations nationales et internationales ci-dessous liées à l'exposition des êtres humains à l'énergie électromagnétique de radiofréquence. **Cette radio respecte les limites d'exposition établies par l'IEEE et l'ICNIRP pour les environnements professionnels ou avec contrôle d'exposition aux radiofréquences, à des cycles d'utilisation allant jusqu'à 50 % émission–50 % réception et est approuvée par l'IEEE/ICNIRP pour un usage professionnel seulement.**

En ce qui concerne la mesure de l'énergie de RF afin d'évaluer la conformité à ces normes d'exposition, **l'antenne de la radio émet de l'énergie de RF mesurable seulement lorsqu'elle est en cours d'émission (conversation), et non pas lorsqu'elle reçoit (écoute) ni quand elle est en mode attente. Cette radio bidirectionnelle Motorola est conforme aux normes et aux lignes directrices suivantes relatives à l'exposition à l'énergie de RF :**

- Commission fédérale américaine des communications (FCC), Code of Federal Regulations (code de la réglementation fédérale); FCC 47 partie CFR et suiv.
- FCC, OET Bulletin 65
- Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE) C95.1
- Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP)
- Ministère de la Santé (Canada), Code de sécurité 6
- Industrie Canada CNR-102

Directives de conformité et de contrôle de l'exposition aux RF et directives de fonctionnement

Pour contrôler votre exposition ainsi que celle des autres personnes et garantir le respect des limites d'exposition aux RF, observez toujours les consignes suivantes.

Consignes :

- Lorsque l'appareil est cédé à d'autres utilisateurs, il doit être accompagné des informations de sensibilisation des utilisateurs.
- N'utilisez pas cet appareil si les conditions de fonctionnement décrites aux présentes ne sont pas réunies.

Instructions :

- **Transmission ne dépassant pas le facteur nominal de 50 % du temps.** Pour transmettre (parler), appuyez sur le bouton de transmission (PTT). Pour recevoir les appels, relâchez le bouton de transmission. Il est important de ne pas émettre plus de 50 % du temps étant donné que cette radio génère une énergie de RF dont l'exposition n'est mesurable que lors de l'émission (en termes de conformité aux normes de mesure).
- **L'émission ne doit se faire que lorsque les personnes situées à l'extérieur du véhicule se trouvent à la distance latérale minimale recommandée, indiquée dans le Tableau 1, de la carrosserie d'un véhicule équipé d'une antenne convenablement installée.** Cette séparation garantit une distance suffisante par rapport à une antenne extérieure convenablement installée (conformément aux consignes d'installation) pour répondre aux exigences en matière d'exposition à l'énergie de RF stipulées dans les normes mentionnées plus haut.

REMARQUE : Le Tableau 1 indique la distance latérale minimale recommandée, dans un environnement non contrôlé, pour les passants par rapport à la carrosserie d'un véhicule équipé d'une antenne émettrice agréée et convenablement installée (c'est-à-dire, unipolaire à plan de sol ou doublet) pour les radios mobiles installées dans un véhicule.

Tableau 1 *Distance latérale minimale recommandée de la carrosserie du véhicule*

Distance latérale minimale de la carrosserie du véhicule
90 centimètres (3 pieds)

Consignes d'installation pour les antennes de radios mobiles

- Les consignes suivantes pour l'installation d'antennes de radios mobiles sont applicables uniquement aux véhicules automobiles à carrosserie métallique ou aux véhicules à plans de sol appropriés.
- Les antennes doivent être installées au centre du toit ou du couvercle de coffre, en tenant compte des conditions d'exposition des passagers du siège arrière, des consignes et restrictions spécifiques mentionnées dans le manuel d'installation de la radio et des exigences établies par le fournisseur de l'antenne.
- Les installations sur le couvercle de coffre sont réservées aux véhicules équipés de coffres à surfaces planes clairement définies et dans la plupart des cas, à des modèles spécifiques de radios et d'antennes. Consultez dans le manuel d'installation de la radio les informations spécifiques relatives à l'emplacement et au mode d'installation des différents types d'antennes agréées, destinées à fournir à toute personne risquant d'être exposée les distances de fonctionnement recommandées.
- **Utilisez uniquement l'antenne agréée fournie par Motorola ou une antenne de remplacement agréée Motorola.** L'utilisation d'antennes, les modifications ou les accessoires non agréés peuvent endommager la radio et constituer une violation des normes de sécurité en matière d'énergie de RF.

Accessoires approuvés

- Cette radio a été testée et déclarée conforme aux normes de sécurité en matière d'énergie de RF lorsqu'elle est utilisée avec les accessoires Motorola fournis ou désignés pour ce produit. L'utilisation d'autres accessoires peut constituer une violation des normes de sécurité en matière d'énergie de RF.
- Pour obtenir la liste des antennes agréées par Motorola, consultez votre distributeur ou agent local Motorola. Vous trouverez le revendeur le plus près sur le site Web suivant : <http://www.motorola.com/Business/US-EN/Business+Product+and+Services/Mobile+Computers/Mobile+Computer+Accessories>.

Informations complémentaires

Pour obtenir plus de renseignements sur les exigences en matière d'exposition ou d'autres informations de formation, visitez le site : <http://responsibility.motorolasolutions.com/index.php/ourapproach/wirelesscommhealth/>.

Directives de contrôle et de conformité et consignes de fonctionnement des radios bidirectionnelles mobiles installées comme stations de contrôle à emplacements fixes

Si de l'équipement radio mobile est installé dans un emplacement fixe et utilisé comme station de contrôle ou unité fixe, l'installation de l'antenne doit être conforme aux exigences suivantes pour garantir une performance optimale et respecter les limites établies en matière d'exposition aux radiofréquences dans les normes et directives mentionnées à la page 3.

- L'antenne devrait être montée à l'extérieur de l'édifice, sur le toit ou sur une tour, si possible.
- Comme pour toutes les installations d'antennes à emplacements fixes, il incombe au détenteur de licence de maintenir l'emplacement en conformité avec les règlements en vigueur. Par ailleurs, d'autres exigences peuvent s'appliquer, telles que des mesures de propagation, la pose de panneaux et des restrictions d'accès à l'emplacement afin d'être certain que les limites d'exposition mentionnées ne sont pas dépassées.

Interférence/compatibilité électromagnétique

REMARQUE : La grande majorité des dispositifs électroniques sont sensibles à l'effet électromagnétique perturbateur (EMI) s'ils ne sont pas convenablement protégés ou s'ils ne sont pas conçus ou configurés afin d'être compatibles avec ce type de signaux électromagnétiques. Il se peut que des tests de compatibilité soient nécessaires afin de déterminer si l'un des appareils électroniques utilisés à l'intérieur ou à proximité des véhicules ou à proximité d'antennes à emplacements fixes est sensible à l'énergie de RF externe ou s'il faut prendre des mesures quelconques pour éliminer ou atténuer le risque d'interaction entre la radio émettrice et l'appareil ou le dispositif.

Bâtiments

Afin d'éviter des problèmes d'interférence et/ou de compatibilité électromagnétique, **éteignez la radio lorsque cette consigne est affichée sur un panneau.** Il se peut, par exemple, que les hôpitaux ou les établissements de santé utilisent des appareils sensibles à l'énergie de RF externe.

Véhicules

Afin d'éviter une éventuelle interaction entre la radio émettrice et l'un des modules de contrôle électronique du véhicule (par exemple, le contrôle du système de freinage antiblocage (ABS), le contrôle du moteur ou le contrôle de la transmission), il est recommandé de faire appel uniquement à un installateur qualifié pour réaliser l'installation de la radio et de prendre les précautions suivantes :

1. Consultez la notice du fabricant ou toute autre documentation technique contenant des recommandations pour l'installation de la radio.
2. Avant d'installer la radio, déterminez l'emplacement des modules de commande électronique et leurs points d'ancrage dans le véhicule.
3. Faites passer tout le câblage de la radio, y compris la ligne de transmission de l'antenne, le plus loin possible des unités de commande électronique et de leur câblage.

Sécurité au volant

Vérifiez les lois et règlements reliés à l'utilisation des radios dans la région où vous conduisez. Respectez-les toujours. Lorsque vous utilisez votre radio en conduisant, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Concentrez-vous entièrement sur votre conduite et sur la route.
- Rangez-vous sur l'accotement avant de faire un appel ou d'y répondre si les conditions de conduite sont particulièrement mauvaises.

Avertissements de fonctionnement



WARNING

Pour les véhicules dotés d'un coussin gonflable :
Consultez le manuel du fabricant du véhicule avant d'installer un appareil électronique, afin d'éviter toute interférence avec le câblage des coussins gonflables.

NE montez PAS ou ne placez PAS de radio mobile dans la zone située au-dessus d'un coussin gonflable ou dans la zone de déploiement de ce dernier. Un coussin gonflable de sécurité se déploie avec beaucoup de force. Si une radio se trouve dans la zone de déploiement du sac lorsque celui-ci se gonfle, la radio peut être propulsée avec une force considérable et risque alors d'occasionner de graves lésions corporelles aux passagers du véhicule.

Atmosphères potentiellement explosives (Les milieux explosifs désignent les endroits qui peuvent être exposés à des vapeurs, poussières ou gaz dangereux.)
Mettez votre radio hors tension avant d'entrer dans une zone où l'air présente un risque d'explosion. Les étincelles dans des atmosphères potentiellement explosives peuvent provoquer une explosion ou un incendie et entraîner des lésions corporelles, voire la mort.

Parmi les zones potentiellement explosives, citons les zones d'avitaillement en carburant, par exemple la cale des bateaux, les installations de transfert et de stockage de carburant ou de produits chimiques et les zones dans lesquelles l'air est chargé en produits chimiques ou en particules telles que de la poudre de céréales, de la poussière ou de la poudre métallique. Les zones à atmosphères potentiellement explosives affichent généralement des panneaux de mise en garde, mais ce n'est pas toujours le cas.

Zone de dynamitage et de détonateurs
Éteignez la radio lorsque vous vous trouvez à proximité de détonateurs électriques ou dans une zone de dynamitage afin d'éviter de déclencher une explosion, ou lorsque vous vous trouvez dans un endroit où il est indiqué : « Éteindre les radios bidirectionnelles ». Respectez tous les panneaux et toutes les consignes.

Dans le cas des radios installées dans des véhicules alimentés par des gaz de pétrole liquéfiés, consultez la norme de la National Fire Protection Association, NFPA 58, pour obtenir des renseignements sur le stockage, la manutention et les contenants. Pour obtenir un exemplaire de la norme relative aux gaz de pétrole liquéfiés, NFPA 58, communiquez avec la National Fire Protection Association, One Battery Park, Quincy, MA.



**Directive de l'Union Européenne (UE) sur
les Déchets d'équipements électriques et
électroniques (DEEE)**

La directive DEEE de l'Union Européenne exige que les produits vendus dans les pays membres de l'UE portent le logo de la poubelle barrée sur leur étiquette (ou sur l'emballage, dans certains cas). Tel que défini dans la directive DEEE, ce logo signifie que les clients et les utilisateurs finaux dans les pays de l'UE ne devraient pas jeter l'équipement et les accessoires électroniques ou électriques avec les rebuts domestiques. Les clients et les utilisateurs finaux demeurant dans des pays membres de l'UE devraient communiquer avec le représentant de leur fournisseur d'équipement ou leur centre de services local pour obtenir des renseignements sur le système de collecte des déchets de leur pays.